

Programme de développement rural - La Corse

Profil de la Région

- La Corse est une île montagneuse. Le relief cloisonne fortement les différents bassins de vie et une altitude moyenne de 568 mètres dénote d'un territoire fortement accidenté.
- Le monde rural est omniprésent. L'espace rural couvre plus de 80 % du territoire régional, réparti également sur deux départements et concerne 97 % des communes.
- La Corse, c'est 1,6 % du territoire national mais seulement 0,5 % de la population. La densité de population insulaire est la plus faible de France avec seulement 31 habitants au km² contre 107 pour la moyenne nationale. Sur les 360 communes, seulement 28 ont franchi le seuil des 2 000 habitants alors que plus de 100 comptent moins de 100 habitants. Six habitants sur dix résident en zone urbaine.
- 98% du territoire de la Corse sont classés en zones défavorisées.
- L'organisation de l'espace est structurée autour de deux pôles urbains Bastia et Ajaccio qui regroupent près de la moitié de la population. Au plan économique, la Corse présente des indicateurs contrastés. Elle se place en effet au 16ème rang national en PIB / emploi en 2003 avec un revenu disponible brut par habitant, avant dernière de France mais elle connaît également une croissance très supérieure (5,1 % par an) à celle des autres régions françaises (3,8 % par an) sur la période 1997/2003 et un rythme plus soutenu de création d'emploi (+ 0,6 % par an).
- Quelques 3600 exploitations agricoles génèrent une production globale valorisée qui représente environ 200 millions d'euros dont 130 sont issus des filières végétales et 70 des filières animales. On observe une nette prédominance des productions en valeur de deux filières, celles de la viticulture et des fruits. Ce volume d'activité est doublé si on y ajoute le chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire. Les productions végétales contribuent à 70 % du produit agricole de la Haute-Corse. En revanche, en Corse-du-Sud, le produit de l'élevage est légèrement supérieur à celui des cultures.
- Chosen strategy corresponding to the profile:
- Les points principaux de la stratégie corse reposent sur les objectifs suivants :
- Compenser les handicaps naturels
- **LIMITER LES HANDICAPS STRUCTURELS**
- Exploiter le potentiel de valeurs ajoutées

La politique régionale Corse de développement rural a ainsi une triple visée :

D'ordre économique : développer une économie rurale compétitive, riche en emploi, accompagnée par un financement privé, en s'appuyant sur les secteurs primaires (agriculture et sylviculture), secondaire (notamment les industries agro-alimentaires et utilisatrices de produits forestiers) et tertiaires (services, tourisme);

D'ordre humain : promouvoir un développement territorial pour et avec les populations et les acteurs des zones rurales dans leur diversité en favorisant l'émergence de la poly activité et en instaurant une dynamique de formation professionnelle adaptée aux besoins;

D'ordre environnemental et territorial : assurer une valorisation des ressources naturelles et du patrimoine culturel (notamment bâti), respectueuses des particularités territoriales. La politique régionale de développement rural contribuera, plus particulièrement à une meilleure maîtrise du foncier agricole.

Dans un contexte contraignant de globalisation, le modèle de croissance choisi propose le monde rural Corse comme un modèle de différenciation.

Cette volonté vient conforter les options européennes de la politique agricole commune permettant au secteur primaire d'élargir son champ d'action et d'influence.

Budget over and share of EU funding

Axis	Total Expenditure	Public	Share EAFRD Public expenditure in %	of in EAFRD Contribution
Axis 1	32 556 668		50%	16 278 334
Axis 2	92 221 211		55%	50 721 666
Axis 3	17 820 000		50%	8 910 000
LEADER	7 563 636		55%	4 160 000
Technical assistance	6 260 000		50%	3 130 000
Total	156 421 515		53,07%	83 200 000

Objectif global du programme

L'identité a longtemps constitué pour l'île un atout face à la globalisation de l'économie mondiale. Or, ce qui a pu être perçu comme un frein pourrait bien, à l'avenir constituer un avantage déterminant. Car l'identité permet de qualifier non seulement les hommes, par la culture ou la langue mais plus encore par les productions, les modes de développement et in fine le système économique.

La qualité représente le défi majeur que la Corse doit relever pour assurer sa croissance. Disposant d'un marché intérieur réduit, d'un tissu productif faible mais d'un savoir-faire reconnu, la recherche de niches d'excellence constitue un levier essentiel de compétitivité.

Produire plus, produire mieux, produire identitaire telle est la spécificité du programme de développement rural de Corse.

Deux mesures concentrent à elles seules près de 50% de l'enveloppe allouée au territoire pour la période 2007-2013.

Force est de constater que cette concentration a pour but affirmé de compenser durablement les handicaps naturels qui obèrent le développement de l'agriculture.

De plus, il est à noter que l'éventail de mesures « restantes » répond de façon exhaustive aux différents besoins particuliers des exploitations agricoles et de l'économie rurale en Corse.

Axe 1 budget et priorités principales:

FEADER: € 16.278.334.

Coût public total: € 32 556 668.

Les défis qui entourent l'adaptation des activités agricoles, sylvicoles et rurales aux réalités économiques globalisées et extrêmement concurrentielles impliquent la nécessité pour le PDRC de prioriser le soutien du FEADER sur les mesures de modernisation des exploitations agricoles, d'installation des jeunes et de formation. L'enjeu est l'augmentation de la productivité et la diversification des productions.

Axe 2 budget et priorités principales:

FEADER: € 50 721 666.

Coût public total: € 92 221 211.

La compensation des handicaps naturels fait partie des enjeux forts du PDRC. En outre, le PDRC prend en compte la nécessité de préserver la ressource en eau et la biodiversité ainsi que les contraintes liées aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire et à l'occupation raisonnée des espaces ruraux. Le PDRC privilégie le soutien du FEADER aux mesures agro-environnementales et aux investissements non productifs.

Axe 3 budget et priorités principales:

FEADER: € 8 910 000.

Coût publique total: € 17.820.000.

La désertification des territoires ruraux notamment les plus enclavés d'entre eux implique que le PDRC donne la priorité au soutien du FEADER pour l'ensemble des dispositifs dédiés au développement de l'économie rurale et artisanale (diversification vers des activités économiques non agricoles et création de micro-entreprises) ainsi qu'à la préservation du patrimoine culturel et naturel des territoires à forte identité.

Leader budget et priorités principales:

FEADER: € 4 160 000.

Coût publique total: € 4.160.000 euros.

Favoriser une meilleure gouvernance des territoires locaux corses.